



UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN AVEC DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Pour voyager en bus avec un enfant en bas âge, vous pouvez :

- utiliser un porte-bébé (dorsal, ventral) ou une écharpe de portage
- une poussette : de type parapluie, légère et pliable, avec ceinture et freins.

Rappel :
le transport est
gratuit pour les
enfants de moins
de 5 ans.

www.maelis.eu

MAELIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ



Ne pas jeter sur la voie publique

Un trajet en toute sécurité

1



À LA MONTÉE DANS LE BUS, VOUS DEVEZ :

- monter la poussette en premier,
- payer votre titre ou valider votre carte.

2



À BORD DU BUS,

- Installez-vous de façon sécuritaire dans la zone réservée.
- L'espace pour les poussettes est aussi réservé aux personnes à mobilité réduite. S'il y a beaucoup de monde ou s'il y a déjà une personne avec une poussette ou un fauteuil roulant, vous devrez fermer la poussette pour laisser de l'espace aux autres passagers.

En cas de forte affluence, si la poussette ne peut être pliée, l'accès à bord peut être refusé faute de place à bord.

Dans tous les cas, les poussettes ne doivent pas gêner la circulation des passagers à bord ni compromettre leur sécurité.

Comment s'installer en sécurité dans la zone réservée

- Placer la poussette afin que votre enfant regarde vers l'arrière du bus.
- Bloquer les freins de la poussette et attacher l'enfant.
- Toujours tenir la poussette.
- Se mettre en sécurité soi-même en s'asseyant ou en se tenant à une barre.

3



EN ARRIVANT À DESTINATION

- Se préparer à descendre quelques minutes à l'avance.
- Descendre par la porte arrière.
- Descendre la poussette en dernier.